

PRÉVENTION DE L'INFECTION A CYTOMÉGALOVIRUS CHEZ LA FEMME ENCEINTE NON IMMUNISÉE



Fiche conseil

Le personnel concerné

Il s'agit des femmes non immunisées et plus précisément :

- *des personnels de crèche et micro crèche ;*
- *des assistantes maternelles ;*
- *des puéricultrices ;*
- *des infirmières, et du personnel féminin en pédiatrie.*

Les risques de contamination

De nombreux enfants de moins de 3 ans sont porteurs de ce virus et peuvent donc vous contaminer par :

- la salive ;
- les sécrétions nasales ;
- les sécrétions lacrymales ;
- les urines.



Les risques pour votre futur enfant :

- risque de malformation fœtale ;
- troubles auditifs ;
- troubles intellectuels.

Les précautions à prendre

> **Présumer que tous les enfants de moins de 3 ans excrètent du CMV par les urines et la salive.**

> **Eviter les contacts avec les liquides biologiques (salive, urines, larmes...).**

> **Se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique après :**

- > chaque change ou manipulation de linge souillé par l'enfant ;
- > avoir nourri l'enfant ;
- > avoir mouché ou essuyé un enfant qui bave ou un nez qui coule.

> **Ne pas :**

- > partager la même cuillère ou la même assiette ;
- > finir la nourriture ;
- > embrasser l'enfant sur la bouche ;
- > partager le linge de toilette.



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
APRÈS CHAQUE CHANGE, REPAS OU SOIN**



N'hésitez pas à contacter votre service de santé au travail pour toutes questions.

Prenez un rendez-vous auprès de votre médecin du travail en cas de grossesse.

Privilégiez une affectation au secteur bébé pour permettre le port d'un masque le plus souvent possible et réduire le risque de contamination.

Votre médecin du travail se tient à votre disposition pour de plus amples informations